



D A T A **Essentiel** L A B



Les Français et la nature : fréquentation, représentations et opinions

OCTOBRE 2020

Attachés à la nature, les Français n'ont pas tous la capacité d'y accéder autant qu'ils le voudraient. Percevant une dégradation des milieux naturels au cours des dernières années, ils restent cependant convaincus qu'il n'est pas trop tard pour agir. Sur ce point, ils estiment en faire « autant qu'ils peuvent » ou attendent que leur soient donnés les moyens d'en faire davantage. Largement déterminées par la relation qu'ils entretiennent avec la nature, les opinions des Français sont très variées. Une large majorité d'entre eux estime toutefois important de préserver la biodiversité, même si cela contraint pour partie les activités humaines.

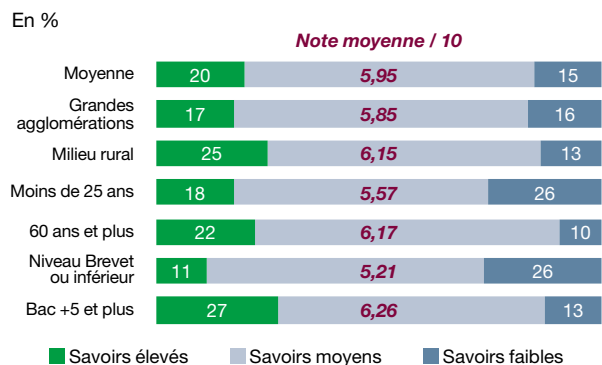
Début 2020, une enquête a été conduite par le service statistique du ministère en charge de l'environnement (SDES) auprès d'un échantillon représentatif de 4 553 personnes. Les données collectées permettent de saisir la place qu'occupe la nature dans la vie quotidienne des Français. Restituant une partie des résultats de cette enquête en France métropolitaine, cette publication donne un aperçu des réponses tout en identifiant certains facteurs de différenciation entre les différentes catégories d'enquêtés.

UN ACCÈS INÉGAL À LA NATURE

Interrogés sur l'estimation de leur niveau de connaissance de la nature en général (sur une échelle de 1 à 10), près de deux enquêtés sur trois indiquent une note comprise entre 5 et 7. À distance de la note moyenne de 5,95 observée en France métropolitaine, 20 % des Français font état d'un niveau de connaissance élevé (note supérieure à 7), tandis que 15 % des personnes interrogées reconnaissent en savoir assez peu sur la nature (notes entre 1 et 4). Les résultats détaillés montrent que la moyenne des connaissances déclarées varie nettement selon le niveau d'études, l'âge et le lieu de résidence (*graphique 1*). Pour expliquer leur note, les enquêtés les plus âgés ont deux fois

plus tendance que les plus jeunes à répondre que ce sujet est « proche de leur quotidien ». Les moins de 25 ans sont en revanche la catégorie de population qui répond le plus souvent que c'est un sujet qui « ne les intéresse pas ».

Graphique 1 : niveau de connaissance déclaré sur la nature



Note : les niveaux de savoirs agrègent les notes 1 à 4 « faibles », 5 à 7 « moyens » et 8 à 10 « élevés ».
Source : SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020

37 % des Français déclarent se rendre dans la nature tous les jours. 39 % y vont au moins une fois par semaine, 16 % au moins une fois par mois et 9 % moins souvent ou jamais. Les enquêtés vivant à proximité de la nature sont évidemment ceux qui la fréquentent le plus au quotidien. C'est notamment le cas des personnes vivant en milieu rural (55 %) ou périurbain (50 %, contre 27 % dans les grandes villes et 23 % dans l'agglomération parisienne). De même, les retraités (47 %) se distinguent par leur intense fréquentation des milieux naturels. Si ces derniers y vont fréquemment pour « être au contact avec les animaux », ce n'est pas le cas des actifs qui cherchent davantage à « se reposer et se ressourcer ». Dans les grandes agglomérations (et notamment à Paris), la fréquentation de la nature est plus

souvent un moyen « d'éviter la pollution urbaine ». Par ailleurs, les ménages dont le niveau de vie est élevé vont davantage dans la nature pour y « faire des activités (balades, sports, observer la nature...) ».

En France métropolitaine, c'est en forêt que les enquêtés déclarent se rendre le plus fréquemment (28 %). Viennent ensuite les champs et prairies (22 %), le littoral (18 %), les bords de rivières, de lacs ou d'étangs (13 %), les jardins publics (12 %) et la montagne (8 %). Tandis que les habitants de l'agglomération parisienne se rendent davantage en forêt (36 %) ou dans les jardins publics (24 %), ceux qui résident dans des territoires ruraux ou périurbains vont plus fréquemment dans les champs et prairies (38 %). D'autres croisements de données permettent de constater que l'appréhension des enquêtés à l'égard de diverses espèces (tiques, serpents, plantes allergènes) tend à les dissuader de fréquenter les milieux naturels (forêt, montagne, prairie) où celles-ci sont susceptibles de se trouver.

84 % des métropolitains déclarent avoir facilement accès à des espaces verts ruraux (champ, prairie, terre cultivée, forêt) ou urbains (jardin personnel ou partagé, parc) à proximité de leur domicile. De même, trois enquêtés sur quatre peuvent aisément accéder à un milieu aquatique (lac, rivière, mer, canal, étang, marécage). Par ailleurs, 9 % des Français déclarent pouvoir observer fréquemment une « très forte » variété d'animaux sauvages (oiseaux, insectes, gibier, reptiles...) près de chez eux. 44 % estiment cette possibilité « assez forte », 33 % « assez faible » et 15 % « très faible ». Sans surprise, les habitants de l'agglomération parisienne sont également ceux qui accèdent le moins facilement à des aménités naturelles près de chez eux. De fait, trois quarts d'entre eux ne peuvent observer qu'une faible variété d'animaux sauvages. À l'opposé, 70 % des enquêtés vivant dans des aires naturelles protégées ont l'opportunité de côtoyer fréquemment une grande diversité d'espèces animales.

UN SENTIMENT GLOBAL DE DÉGRADATION DES MILIEUX NATURELS...

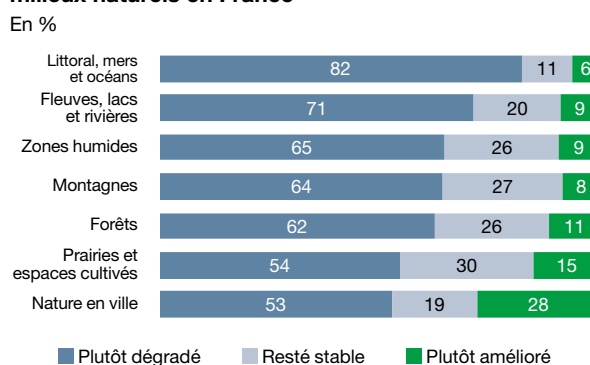
Les Français jugent plutôt favorablement leur environnement de proximité, mais portent un regard critique sur la situation à l'échelle nationale et surtout internationale. En France métropolitaine, 52 % des enquêtés estiment ainsi que l'état de l'environnement dans le monde est mauvais, 28 % pensent de même concernant la France et 15 % dans leur commune. De manière générale, une distinction marquée est constatée entre la vision plutôt positive des territoires ruraux et celle plus critique des territoires fortement urbanisés. Dans l'agglomération parisienne, 26 % des enquêtés jugent mauvais l'état de leur environnement de proximité, contre 4 % des personnes interrogées en milieu rural.

Interrogés plus précisément sur l'évolution de différents milieux naturels en France au cours des dix dernières années, les enquêtés jugent globalement que la situation s'est dégradée (graphique 2). Ce sentiment s'exprime de manière particulièrement forte concernant les milieux aquatiques (océans, rivières, zones humides). Pour une grande majorité des enquêtés, la situation du littoral et des espaces marins semble même extrêmement préoccupante. Pour plus de trois Français sur cinq, l'état des montagnes et des forêts s'est également détérioré. Un constat similaire est fait par plus de la moitié des métropolitains au sujet des prairies et de la nature en ville. Pour la plupart des milieux évoqués dans le

questionnaire, le sentiment de dégradation est sensiblement plus élevé chez les femmes et chez les 35-44 ans. À l'inverse, les enquêtés les plus jeunes et les plus âgés sont moins nombreux à faire état d'un sentiment de dégradation global de l'état des milieux naturels en France.

Les pêcheurs se montrent bien plus optimistes que la moyenne au sujet de l'état des lacs et des rivières. Sur les sujets qui les concernent, les enquêtés qui gèrent une forêt, ceux qui pratiquent la pêche à pied sur le littoral et ceux qui élèvent du bétail portent également un regard moins sévère que la moyenne des Français.

Graphique 2 : perception de l'évolution de différents milieux naturels en France



Note : la question était « Au cours des 10 dernières années, avez-vous le sentiment que l'état de la nature en France s'est amélioré, dégradé ou est resté stable pour chacune des zones suivantes ? ».

Source : SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020

Pour trois Français sur cinq, la dégradation de la nature est fortement liée à la pollution de l'air, des sols et de l'eau. Les catastrophes causées par les activités humaines, l'urbanisation et la surexploitation des ressources naturelles sont également pointées du doigt par une large part des enquêtés. La responsabilité des « modes de vie et de consommation » suscite a contrario une moindre approbation des enquêtés, même si une moitié d'entre eux estime que cet aspect pose problème. Enfin, les risques induits par l'introduction d'espèces exotiques envahissantes sont principalement cités par les enquêtés résidant dans des aires naturelles protégées. De manière générale, les moins de 35 ans se démarquent nettement des plus de 45 ans en accordant une moindre responsabilité aux différents facteurs évoqués.

... MAIS LA CONVICTION QU'IL N'EST PAS TROP TARD POUR PROTÉGER LA NATURE

Pour 36 % des enquêtés, la diminution ou la disparition de certaines espèces animales et végétales a d'ores et déjà des conséquences pour eux dans leur vie quotidienne. Une proportion équivalente juge que ces effets de l'érosion de la biodiversité se feront sentir dans les dix ans à venir. Un peu moins d'un quart des Français pense en revanche que ces conséquences concerneront essentiellement les générations futures. Une petite minorité des personnes interrogées (5 %) ne partage pas cette opinion et pense que la diminution des espèces n'aura pas d'effet sur la vie quotidienne des Français. Les enquêtés qui entretiennent un

rapport étroit avec la nature (sylviculteurs, éleveurs, chasseurs...) déclarent plus fréquemment percevoir dès à présent ce problème dans leur vie quotidienne.

Quatre enquêtés sur cinq estiment qu'il est « encore temps d'agir pour préserver la nature ». À l'opposé, 20 % des Français portent un regard fataliste sur la situation et jugent qu'il est « déjà trop tard pour espérer préserver la nature ». Cette opinion résignée s'avère plus fréquente chez les enquêtés ayant un faible niveau d'études et/ou de vie. De même, 23 % des Français de moins de 45 ans font preuve d'un tel fatalisme, contre 15 % de ceux âgés de 70 ans et plus.

Invités à se prononcer entre deux propositions distinctes, 71 % des enquêtés jugent qu'il serait préférable de « laisser la nature se développer même si cela peut poser des problèmes pour les activités humaines », tandis que 29 % estiment qu'il vaudrait mieux « privilégier les activités humaines, en contrôlant le développement de la nature ». Cette opinion minoritaire est partagée par 60 % des personnes qui pensent que l'érosion de la biodiversité n'aura pas d'effet sur leur vie quotidienne, ainsi que par un nombre conséquent d'exploitants agricoles (50 %), de chasseurs (41 %), d'éleveurs et de sylviculteurs (36 %). Cette primauté des activités humaines est également plus fréquente chez les enquêtés les plus aisés, les plus diplômés et les plus âgés.

Pour protéger la nature en France, les enquêtés jugent qu'il est prioritaire de sanctionner fortement les activités qui nuisent à la nature (40 %), de remettre de la nature dans la vie quotidienne des Français (18 %), de réglementer de façon stricte les atteintes à la nature (18 %), de mieux sensibiliser les citoyens (15 %) et d'augmenter les moyens accordés à la protection de la nature (9 %).

En matière de sanction, la mesure considérée comme la plus efficace consisterait, selon eux, à augmenter les pénalités financières pour les activités qui endommagent la nature. Concernant la réglementation, les Français estiment qu'il faudrait prioritairement restreindre l'usage des emballages pour réduire les déchets plastiques.

Pour protéger la nature, 52 % des Français considèrent qu'ils font « le plus qu'ils peuvent ». Deux tiers d'entre eux soulignent que tout le monde devrait « s'investir le plus possible ». 40 % des enquêtés déclarent qu'ils pourraient « en faire davantage », tout en insistant sur le fait qu'ils n'ont pas les moyens d'en faire plus. 6 % des personnes interrogées affirment en faire « déjà beaucoup » et tendent à conditionner une plus grande implication au fait que les autres en fassent « autant qu'eux ». Enfin, une petite minorité (2 %) reconnaît qu'elle n'a pas envie d'agir à titre individuel et se justifie en précisant qu'elle n'a pas les moyens d'agir à son niveau.

ENCADRÉ 1

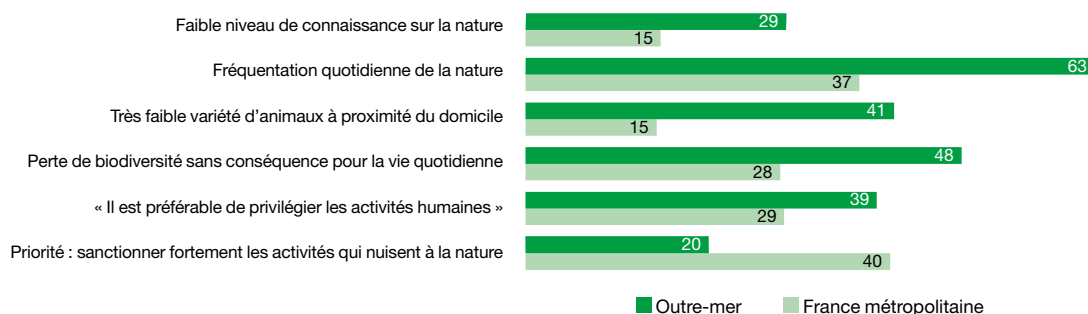
Outre-mer : une perception spécifique de la nature

En raison de différences méthodologiques et contextuelles (voir méthodologie), une certaine prudence s'impose avant de comparer les données collectées en France métropolitaine et en outre-mer (La Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane). Certaines différences notables méritent cependant d'être signalées. Le niveau de connaissance moyen sur la nature s'avère, par exemple, plus faible en outre-mer (5,2) qu'en France métropolitaine (6,0). En revanche, le niveau de fréquentation de la nature y est plus élevé (graphique 3). Paradoxalement, les enquêtés des départements d'outre-mer (considérés comme des territoires de biodiversité exceptionnelle) sont très nombreux à juger qu'il n'y a qu'une « très faible » variété d'animaux sauvages dans leur environnement de proximité. De même, ils semblent accéder plus difficilement à des aménités naturelles que les métropolitains. Leurs opinions au sujet de l'évolution récente de différents milieux naturels se révèlent par ailleurs systématiquement moins négatives. Cela explique pour partie le fait que les conséquences immédiates d'une érosion de la biodiversité semblent moins tangibles dans ces quatre régions ultramarines.

Jugeant que la dégradation de la nature est principalement liée aux catastrophes causées par les activités humaines, ils ont toutefois davantage tendance à considérer que les activités humaines doivent primer sur le développement de la nature. Plus optimistes que les métropolitains, 88 % des ultramarins déclarent qu'il est « encore temps d'agir pour préserver la nature ».

Graphique 3 : principales différences en outre-mer

En %



Note : l'item « Perte de biodiversité sans conséquence pour la vie quotidienne » correspond aux enquêtés qui ont répondu « Non » ou « Oui, mais pour les générations futures » à la question « Pensez-vous que la diminution ou la disparition de certaines espèces animales, et de certaines plantes, peuvent avoir des conséquences pour vous personnellement, dans votre vie quotidienne ? ».

Source : SDES, enquête « Les Français et la nature », 2020

UN RAPPORT PLURIEL À LA NATURE : CONSTATS ET PERSPECTIVES

De manière générale, le rapport à la nature des Français est largement déterminé par leur lieu de résidence (rural/urbain, métropole/outre-mer, aires naturelles protégées ou non...). De même, l'âge et le niveau d'études des enquêtés influent sur les réponses données. Dans une moindre mesure, le genre et le niveau de vie des personnes interrogées permettent d'expliquer la diversité des opinions et représentations sociales sur le sujet. Toutefois, ces facteurs géographiques, sociaux, économiques et démographiques ne suffisent pas pour comprendre les différences de positionnement constatées. En prenant appui sur d'autres données collectées lors de cette enquête, des analyses plus approfondies devront donc être menées pour mieux interpréter certains résultats. Dans quelle mesure l'expérience des enquêtés (lieu de vie et pratiques dans leur jeunesse) détermine-t-elle la relation des enquêtés avec la nature ? De même, quelle influence peut avoir la pratique de certaines activités de nature (sports, élevage, chasse...) sur les opinions exprimées ? Qu'en est-il par ailleurs de l'engagement des Français en faveur de la protection de la nature ou à l'inverse de leur appréhension à l'égard de certains espaces ou espèces ?

Il semble en effet que les représentations sociales de la nature diffèrent significativement chez les enquêtés impliqués dans des opérations de protection de la nature, chez ceux ayant un passé dans le scoutisme, chez les chasseurs, chez les randonneurs, etc. Partant de ces

constats, il s'agira de caractériser plus finement la variété des positionnements exprimés pour mieux comprendre le regard pluriel que portent les Français sur les enjeux liés à la biodiversité.

MÉTHODOLOGIE

L'enquête a été réalisée du 3 mars au 15 avril 2020 auprès d'un échantillon représentatif de 4 553 Français âgés de 16 ans et plus, sélectionnés selon la méthode des quotas : genre, âge, catégorie socioprofessionnelle (PCS niveau 1) de la personne de référence du ménage, type d'agglomération et région de résidence. La collecte des données a été effectuée par Ipsos, pour le compte du SDES.

En France métropolitaine, 3 803 personnes ont répondu au questionnaire par Internet. À La Réunion, en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, 750 ménages ont été interrogés par téléphone. Une grande majorité des métropolitains a été enquêtée avant la crise sanitaire liée au Covid-19, alors que l'essentiel des ultramarins ont répondu à l'enquête durant la période de confinement.

Une présentation interactive de l'ensemble des résultats est disponible sur le [site Internet du SDES](#).

Éric PAUTARD, SDES

Dépôt légal : octobre 2020

ISSN : 2555-7572 (imprimé)
2557-8510 (en ligne)

Impression : imprimerie intégrée du MTE,
imprimé sur du papier certifié ecolabel européen -
www.ecolabel.com

Directrice de publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur en chef : Hugues Cahen
Coordination éditoriale : Laurianne Courtier
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

Commissariat général au développement durable

Service des données et études statistiques

Sous-direction de l'information environnementale

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

